

Eléments communs d'évaluation (Nancy-Metz) : épreuve orale de rattrapage en CGE 21 (notation sur 20 points)

	Jusqu'à 5 points	De 5 à 9 points	De 10 à 15 points	De 16 à 20 points
Communiquer oralement	Une prestation bien trop courte ne permettant pas de répondre aux attendus de l'épreuve.	-Une expression caractérisée par un propos maladroit voire confus. Les approximations et/ou la pauvreté lexicale rendent le propos difficilement compréhensible. -La posture est maladroite (par timidité ou méconnaissance des codes de communication). -Le dialogue s'engage avec difficulté avec l'auditeur/trice. Des blancs jalonnent la prestation orale.	-Expression correcte : des maladresses syntaxiques et lexicales, ne nuisant ni à la clarté, ni à la cohérence du propos. -Une posture adéquate. -Une prise en compte de l'auditeur/trice -Un échange nourri, même si des hésitations et des maladresses demeurent. -Respect du temps imparti.	-Expression de qualité : des maladresses peuvent demeurer mais l'ensemble est fluide, le vocabulaire précis et utilisé à bon escient, le débit posé, la voix assurée. -Une posture adaptée, un propos engagé et une prise en compte constante de l'auditeur/trice. - Un échange aisé, une capacité à rebondir avec pertinence sur les questions de l'examineur et d'approfondir la réflexion.
Apprécier un message	Pas ou trop peu de prise en compte des documents.	-La prise en compte des documents est parcellaire. Des faux-sens et contre-sens demeurent à l'issue de l'entretien. -Le candidat en reste à des remarques de surface sur les documents. Il s'agit d'une observation ou d'une description et non d'une analyse critique.	-La compréhension globale des documents est manifeste (il peut rester des nuances à préciser). Des faux-sens et contre-sens peuvent être corrigés pendant l'entretien. -Les documents sont présentés dans leur spécificité (appui sur un genre, sur la composition...), même si leurs enjeux ne sont pas tous perçus. Les arguments et les exemples choisis sont pertinents.	-Une compréhension fine des documents, saisis non seulement dans leur ensemble mais aussi dans leur singularité. -Le propos s'appuie sur une prise en compte précise des caractéristiques propres de chaque document et en précise les enjeux principaux, voire tous les enjeux. -Les arguments sont hiérarchisés.
Tirer parti des documents lus dans l'année et de la réflexion menée en cours	Le candidat ne s'appuie pas assez sur le <i>corpus</i> proposé et ne peut citer de référence précise ou pertinente vue pendant l'année.	-Le candidat centre sa prestation sur l'examen des documents, y compris pendant l'entretien. -Les invitations du jury ne permettent pas au candidat de révéler le travail mené dans l'année.	-Le candidat est capable de mettre en lien les documents exploités ce jour avec des éléments travaillés dans l'année (même si les sources ne sont pas citées précisément ou si les renvois sont approximatifs).	-Le candidat est capable de mettre en lien les documents exploités ce jour avec des références riches et précises travaillées en cours et issues de sa culture personnelle.
Rendre compte d'une culture acquise en cours de formation	Le candidat ne propose pas de référence culturelle ou propose des éléments non pertinents, sans rapport direct avec le thème choisi.	-La prestation du candidat, à l'issue de l'entretien, ne dépasse pas le cadre de l'observation des documents. -L'échange est à ce titre difficile.	Le candidat est capable, seul ou au cours de l'entretien, de mettre à distance le <i>corpus</i> de documents présentés en prenant appui sur des connaissances plus larges issues de divers champs disciplinaires ou professionnels.	-Le candidat est capable de mettre à distance les documents et d'en enrichir la portée en tissant des résonances fécondes et/ou des contrepoints avec des connaissances issues d'une variété de champs disciplinaires et professionnels.